

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

A DIX-HUIT HEURES ET TRENTE MINUTES

L'an deux mil vingt, le vendredi dix juillet à dix-huit-heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien VOLTOLINI, Maire.

Étaient présents :

Mesdames : Sylvie DUBOIS, Nathalie DULIZE, Corine FERTEY, Nathalie MARIADASS.

Messieurs : Alex BOUTELET, Stéphane BRUNEAUX, Paulo Alexandre DA SILVA, Romain DUCHENE, François GRAND, Frédéric HUBERT, Olivier KERBART, Thierry MARAIS, Damien VOLTOLINI

Absente excusée : Madame Christelle COGET qui a donné un pouvoir à Monsieur Paulo Alexandre DA SILVA

Secrétaire de séance : Madame Nathalie DULIZE

Monsieur le Maire annonce tout d'abord la démission de Madame Aurélie LETELLIER.

Lecture est faite ensuite du compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2020 qui est approuvé par l'ensemble des élus.

1. Élections sénatoriales

Monsieur le Maire explique le déroulement et le fonctionnement de ces élections. 3 personnes se présentent en tant que délégués.

- François GRAND
- Olivier KERBART
- Damien VOLTOLINI

Il est procédé au vote à bulletins secrets des délégués soit 14 votants.

10 voix pour Monsieur François GRAND : élu

11 voix pour Monsieur Olivier KERBART : élu

11 voix pour Monsieur Damien VOLTOLINI : élu

1 voix pour Madame Christelle COGET

1 voix pour Monsieur Romain DUCHENE

1 voix pour Madame Corine FERTEY

1 Bulletin blanc - 1 bulletin nul

3 personnes se présentent pour l'élection des suppléants

- Stéphane BRUNEAUX
- Corine FERTEY
- Thierry Marais

Il est procédé au vote à bulletins secrets des délégués suppléants soit 14 Votants.

13 voix pour Monsieur Stéphane BRUNEAUX : élu

14 voix pour Madame Corine FERTEY : élue

14 voix pour Monsieur Thierry MARAIS : élu

2. Élection du 3e adjoint avec mission : suivi de la restauration scolaire

Monsieur le Maire fait un appel à candidature : seul, Monsieur Thierry MARAIS se présente.

Il est procédé au vote à bulletins secrets - 14 votants

10 voix pour Monsieur Thierry Marais : élu

4 bulletins blancs

Me Corine FERTEY demande si l'indemnité du 3e adjoint ne pourrait pas être déduite de l'indemnité du Maire, afin de ne pas augmenter l'enveloppe budgétaire déterminée lors du précédent conseil municipal.

Monsieur Oliver KERBART répond que ce n'est pas prévu ainsi.

Madame Fertey rappelle à Monsieur Kerbart, que cette proposition avait été soumise par lui-même à Madame COGET, si elle se présentait à l'élection de Maire, avec une équipe de trois adjoints !

Madame Corine FERTEY demande alors un vote à bulletin secret pour décider le maintien ou non de l'enveloppe budgétaire.

14 votants

6 voix pour le maintien de l'enveloppe budgétaire

7 voix pour l'augmentation de l'enveloppe budgétaire

1 Bulletin blanc

3. Compositions des commissions internes

Budget finances : Présidente : Madame Corine FERTEY - Membres : Madame DUBOIS Sylvie et Monsieur Romain DUCHENE, et présence du Maire et des 2 adjoints Messieurs Grand et Kerbart.

Service des eaux, environnement, voirie, qualité de vie : Président : Monsieur Paulo DA SILVA- Membres : Monsieur Stéphane BRUNEAUX, Madame Christelle COGET, Monsieur Frédéric HUBERT et Madame Nathalie MARIADASS.

École, garderie, restauration scolaire.

Concernant la présidence de la commission école, garderie, cantine, il a été procédé à un vote. Se présentent Mesdames Christelle COGET et Madame Nathalie DULIZE
14 votants

9 voix pour Madame Christelle COGET : élue

5 voix pour Madame Nathalie DULIZE

Présidente Madame Christelle COGET - Membres : Madame Nathalie DULIZE,
Madame Corine FERTEY, Monsieur Romain DUCHENE.

Information et Communication : Monsieur le Maire et les 3 adjoints

Église et cimetière : Présidente Madame Sylvie DUBOIS - Membres :
Monsieur Alex BOUTELET, Madame Christelle COGET, Madame Nathalie
MARIADASS, Monsieur Paulo DA SILVA.

Urbanisme, plan d'urbanisme, permis de construire : Présidente Madame
Corine FERTE - Membres : Monsieur Paulo DA SILVA, plus l'aide de tous.

Appel d'offres : Président Monsieur Alex BOUTELET- Membres : Madame
Corine FERTEY, Monsieur Frédéric HUBERT, Monsieur Stéphane BRUNEAUX,
Monsieur Paulo DA SILVA.

Association, vie de la commune, sports, oeuvres sociales : Président
Monsieur Romain DUCHENE - Membres : Madame Nathalie MARIADASS, Monsieur
Alex BOUTELET, Madame Corine FERTEY, Madame Sylvie DUBOIS.

4. Composition des commissions externes

SIVU - CIGALE : Mesdames Christelle COGET et Nathalie DULIZE
titulaires, Madame Corine FERTEY suppléante.

Correspondant défense : Monsieur Frédéric HUBERT.

Correspondant tempête : Mesdames Corine FERTEY et Sylvie DUBOIS.

Syndicat de Gestion du Gymnase de St André : Titulaire Monsieur
Stéphane BRUNEAUX, suppléant Monsieur Romain DUCHENE.

SIEGE : Monsieur le Maire Damien VOLTOLINI et Monsieur KERBART Olivier.

Cnas :

- 1 élu : Monsieur Alex BOUTELET
- 1 agent : La secrétaire de mairie

5. Délégations du Maire (en annexe)

Monsieur le Maire procède à la lecture des délégations données à Messieurs KERBART, GRAND et MARAIS.

6. Recours dossier méthanisation

Un vote du précédent conseil municipal de janvier 2020, a validé un recours contre le projet de méthanisation. Il s'agit d'engager un recours contre le permis d'exploiter. Le président de la NAMAP Monsieur Stéphane BRUNEAUX explique le déroulement de ce recours et précise entre autre les frais d'honoraires d'avocat qui pourraient se chiffrer entre 2 400 et 3 000 euros. Une partie de ces honoraires pourrait être prise en charge par l'assurance de la Commune de Prey.

7. Affaires diverses

* Dossier de Me RAT/FORTINEAU concernant le recours du permis de construire, il est en cours de traitement.

*Vente du commerce "Chez Clément" : le potentiel acheteur est en attente de son accord de financement.

*Remplacement des congés au mois de septembre de la secrétaire de Mairie : le centre de gestion de l'Eure doit être contacté afin de prévoir un remplacement à temps complet pour ladite période.

*Le budget 2020 est à voter avant le 31 juillet 2020. Prochain conseil le 30 juillet 2020 à 18h30 pour voter celui-ci. Le budget n'a pas été préparé par l'ancien conseil. La nouvelle commission finance se réunira les 15 et 16 juillet 2020 (d'autres dates seront déterminées si besoin), pour composer le budget avant le prochain

conseil du 30 juillet 2020.

* Cadence des conseils municipaux : Les prochains conseils municipaux auront lieu tous les premiers lundis de chaque mois à 18h30.

*City Park : Le projet sera présenté au conseil municipal lors de la réunion du mois de septembre. Il devra être présenté selon le formalisme « STOP (Situation buT Options Proposition) » qui sera dorénavant requis pour tous les projets émis par la commune. Cette nouvelle façon de présenter les projets a pour objectif de nous assurer que la situation à améliorer, le but du projet et les options possibles (localisations, subventions, devis, ...) ont été étudiés selon les bonnes pratiques, et que la proposition retenue est justifiée par rapport aux besoins de la commune.

*Afin de pouvoir communiquer plus facilement dans tout le village, un projet de panneau d'affichage numérique a été évoqué et sera à l'étude.

*Dossier récupérateur d'eau au stade de football. Afin de minimiser le coût des factures d'eau, un dossier est en cours sur un récupérateur d'eau. Suite à la participation à l'assemblée générale du club de foot, il a été souligné que les résultats de ce regroupement étaient exemplaires, l'école de foot étant labellisée excellence et l'équipe de foot féminine labellisée « bronze ».

Un grand bravo à l'ensemble des éducateurs bénévoles pour cette énergie déployée.

Néanmoins chaque association à sa place dans la commune et chacune y joue donc un rôle essentiel sans qu'une seule puisse exprimer une quelconque primauté sur les autres.

*Suite à la réception d'un courrier interrogeant le Conseil Municipal autour de 15 questions sur le thème du développement durable, Monsieur Le Maire indique d'une part le principe de non-réponse à des questions anonymes. D'autre part, il reconnaît la pertinence des questions posées et reporte les débats vers la Commission « **Service des eaux, environnement, voirie, qualité de vie** » qui exposera des propositions lors d'un Conseil ultérieur.

Monsieur le Maire évoque également l'intervention de Monsieur José BRIDARD, conseiller départemental, après la clôture du conseil du 3 juillet 2020,

celui-ci ayant eu des propos injurieux envers des élus dans l'enceinte de la mairie.
Cet incident étant fort regrettable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heure et cinquante minutes.